

Paris, le 3 novembre 2020

Madame la Présidente du Conseil supérieur des programmes

110 rue de Grenelle

75007 Paris

Objet : allègement des programmes pour l'année scolaire 2021-2022

Madame la présidente du Conseil supérieur des programmes,

Le contexte sanitaire se dégrade fortement. La rentrée et les semaines qui la suivront seront fortement marquées par un nombre de contaminations extrêmement important parmi les élèves comme les personnels d'éducation.

Les élèves malades et placés à l'isolement ne pourront être en mesure de suivre les enseignements. Les enseignant·es contaminé·es ne seront pas remplacé·es en raison du manque important de moyens de remplacement auquel fait face le service public d'éducation. Les élèves qui bénéficient de l'accompagnement d'AESH éprouveront également des difficultés importantes, car il est à prévoir que de très nombreuses AESH seront aussi contaminé·es.

Il n'est également plus à exclure au vu de la progression épidémique que des établissements et des écoles soient fermés dans des portions importantes du territoire ou que les établissements soient contraints de retourner à un système de demi-jauges.

Il est par conséquent urgent et nécessaire d'anticiper une situation de forte perturbation des apprentissages cette année, qui pèseront aussi sur l'égalité des élèves face aux épreuves de spécialité ainsi que les épreuves terminales dans le second degré. SUD éducation revendique à cet égard un allègement des programmes des épreuves terminales. Le programme de philosophie comporte en effet dix-sept notions. L'épreuve orale anticipée de français prévoit le travail des élèves de vingt textes en sus de l'œuvre présentée en seconde partie d'épreuve. Ces objectifs, déjà lourds en temps normal, sont déraisonnables dans la période actuelle.

C'est pourquoi nous vous invitons à entamer rapidement des concertations avec les organisations syndicales et les associations professionnelles concernant l'aménagement des programmes scolaires et des apprentissages cette année scolaire.

Veuillez croire, madame la Présidente, en notre attachement au service public d'éducation.

Brendan Chabannes,
cosecrétaire de la fédération SUD éducation

